



ACADÉMIE  
DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

---

## LA NOUVELLE TERMINALE

---

# MODIFICATION DE L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS, DES PFMP ET DE LA GRILLE HORAIRE

**L'année de terminale réorganisée** : 34 semaines de formation + 2 semaines d'examen :

- Septembre à mi-mai : tronc commun

- 22 semaines de cours (26 aujourd'hui)

+

- 6 semaines de PFMP obligatoires pour l'examen, (8 aujourd'hui).

- Mi-mai à juillet : parcours différencié de 6 semaines

- Préparation à l'insertion professionnelle : 6 semaines de période de formation en milieu professionnel s'ajoutent pour les élèves qui souhaitent travailler directement après le lycée ;

OU

- Préparation à la poursuite d'études supérieures : 6 semaines de préparation au supérieur s'ajoutent pour ceux qui veulent poursuivre leurs études, ce qui permettra des renforcements disciplinaires, méthodologiques et de compétences psychosociales.

- Mai : Epreuves d'examen au terme de la période de tronc commun (à l'exception de l'épreuve de Prévention Santé Environnement et de l'oral de chef-d'œuvre/projet positionnées fin juin).



**En conséquence de cette réorganisation** : l'horaire hebdomadaire des élèves passe de 26,5 heures d'enseignement et 3,5 heures d'accompagnement aujourd'hui (soit 30 heures) à demain 29,5 heures d'enseignement et 1,5 heures de soutien au parcours (soit 31 heures) avec :

- Renforcement de certains enseignements généraux ou transversaux : Mathématiques (+16 heures), Français Histoire-géographie et Enseignement moral et civique (+21 heures), Langue vivante A (+3 heures), Prévention-Santé-Environnement et Economie (économie-gestion ou économie-droit selon la spécialité +7 heures), EPS (+1 heure) ;
- Changements portant sur les enseignements professionnels : suppression de la co-intervention, réduction des heures dédiées au chef-d'œuvre (- 30h) qui deviennent des heures de réalisation de projet, sans nécessité de l'assurer dans un cadre pluridisciplinaire, ce qui offrira plus de souplesse aux élèves et enseignants.

Alors que les heures d'enseignement professionnel stricto-sensu augmentent en seconde et première, en terminale l'enseignement professionnel est réduit de 29 h. S'y ajouteront 6 semaines de PFMP obligatoires permettant de préparer l'acquisition de compétences professionnelles attendues à l'examen. Ensuite le parcours différencié de préparation à l'insertion fondé sur l'ajout de 6 semaines de PFMP permettra de renforcer les élèves souhaitant s'insérer directement après le lycée. Quant au parcours de préparation à la poursuite d'études, il prévoira en particulier 60 heures d'enseignements professionnels, soit un total de +31 h par rapport à la situation actuelle heures.

- Des changements pour les heures renommées « soutien au parcours » qui s'élèvent désormais à 33 heures et seront complétées par le parcours différencié de préparation du projet post-baccalauréat.



# OFFRE DE FORMATION ET CCF EN EPS

---

- 3 CCF, 3 APSA de 3 CA différents
- 3h sur une période plus courte (septembre à mi-mai)
- Organisation de l'année de terminale :

22 semaines = 2 APSA sur les créneaux de 2h + 1 APSA sur l'heure isolée « filée » sur l'ensemble de la période; **ou** 2h semestre ou quinzaine; **ou** temps massé (stages)